



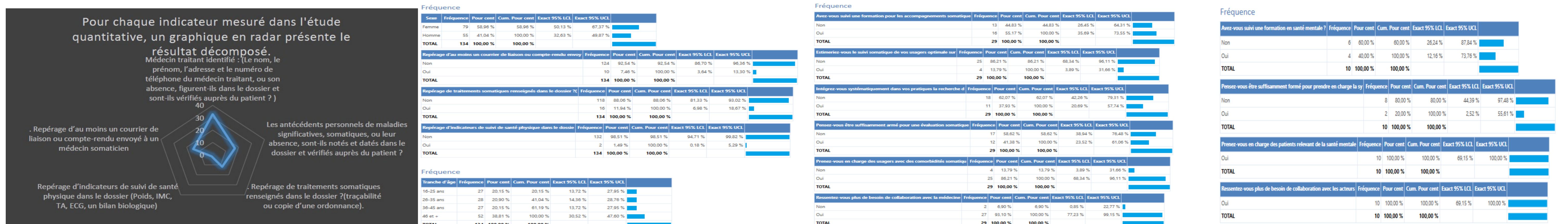
L'accès aux soins somatiques des usagers souffrants d'affections psychiatriques :Etat des lieux de la coordination des parcours santé entre médecine de ville et acteurs spécialistes de la santé mentale.

Introduction : Dans ce travail, nous avons voulu aborder la problématique « d'accès aux soins somatiques dans le parcours des usagers en santé mentale » sous le prisme de la coordination ville-hôpital. Notre étude sera réalisée auprès de la population de médecins de ville installés sur la Guyane. De même nous allons cibler la population d'acteurs exerçant soit en santé mentale libérale (psychologues et IDE, le secteur médical libéral en psychiatrie étant quasi-inexistant sur le territoire) soit une activité sanitaire hospitalière en Guyane ou dans le secteur médico-social.

Méthode: basée sur une étude mixte. Dans un premier abord, étude quantitative rétrospective dont l'objectif est de recueillir des renseignements sur « des indicateurs qualité et sécurité de soins, identifiés : IPAQSS-HAS 2005/2016/20/21 » pour apprécier l'investissement somatique dans les dossiers de soins

Dans un second et troisième temps, étude qualitative est destinée aux Médecins de ville et aux acteurs de santé mentale, pour évaluer l'état de partage d'informations et de la coordination du parcours santé des usagers

Résultats :



Analyse/discussion: Difficultés rencontrées :faible nombre de réponses en ligne (malgré les relances). Etude quanti centrée sur Cayenne, résultats ,pas extrapolable à tout le territoire? On retrouve globalement :
- Échanges/partages des informations non systématiquement dans les dossiers de soins patients ,
- Acteurs de la psychiatrie et santé mentale : Peu accessibles.
- Accès aux médecins généralistes par des professionnels spécialisés en psychiatrie et santé mentale: Difficile
- IQSS somatique peu prou investi par les professionnels en psychiatrie
Tendances de nos résultats : confortées/d'autres études déjà réalisées

Conclusion: Nécessité d'une réponse thérapeutique globale et de qualité : Droit des usagers non garanti sans une coordination efficace voire indispensable entre acteurs de psychiatrie et médecine de ville

Travail soutenu par Sena AGBO-K (Sorbonne/UPEC 2021/2022) sous la direction du Docteur Caroline JANVIER